

L'ASSOCIATION D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LES MOUVEMENTS RELIGIEUX

AEIMR; BP 733, 57207 Sarreguemines Cedex France
CCP Paris, 1 345 16U

SA CREATION

Depuis les années 1970, l'actualité met en valeur des groupes religieux de plus en plus nombreux, qualifiés à tort ou à raison de «sectes».

Il en naît chaque mois. On les accuse de visées politiques, de lavage de cerveau, de sombres machinations financières. D'autres (parfois des célébrités du show business) affirmaient y trouver le bonheur.

Le public s'interroge, cherche à s'informer au risque d'être entraîné par n'importe quelle propagande ou une contre propagande parfois elle-même sectaire.

Le 24 février 1979, 31 personnes étaient réunies à Paris pour créer l'Association d'Etude et d'Information sur les Mouvements Religieux en vue d'une meilleure information sur ce phénomène.

SES BUTS

Ce jour-là, les fondateurs ont fixé deux buts à l'AEIMR :

- ETUDIER les religions minoritaires et les philosophies spiritualistes dans une perspective scientifique.
- INFORMER sur ces mouvements d'une façon la plus proche possible de l'objectivité, sans prise de position partisane.

La neutralité de l'information n'implique pas la complaisance. Elle n'exclut pas de renseigner sur les débats. Si une «secte» est condamnée en justice, l'affaire est publiée. Mais si un groupe fait quelque chose d'utile à la société, c'est publié aussi.

SON FONCTIONNEMENT

Est celui d'une association à but non lucratif.

L'AEIMR est dirigée par un conseil d'administration de 9 à 15 membres selon les années, dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Il se réunit deux fois par an, dont une fois à l'occasion de l'Assemblée Générale.

En raison de la dispersion géographique des membres, l'essentiel du travail se fait par courrier.

SES ACTIVITES

L'activité principale est l'information.

Celle-ci se fait principalement :

- par publication du mensuel «Mouvements Religieux»
- par la publication de cahiers spéciaux
- par la réponse à un abondant courrier. (L'AEIMR s'efforce de répondre à des questions précises. Il lui est impossible de répondre à des questions aussi vastes que «informez-moi sur les sectes». Il faudrait écrire une encyclopédie...)
- depuis 1987, elle a commencé à organiser des conférences.

SES ADHERENTS

En augmentation constante, ils étaient 283 au 31-12-1986, répartis sur la France, la Belgique, la Suisse... et aussi l'Italie, les Etats-Unis, le Canada, la Côte d'Ivoire, le Rwanda...

L'association accepte toute personne, quelles que soient ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Elle ne demande à ses membres que la cotisation annuelle, et leur adresse afin de leur faire parvenir courrier et publications.

Ceux qui veulent être plus actifs peuvent

- être candidats au comité (condition : avoir participé au moins une fois à une assemblée générale, y compris celle durant laquelle on présente sa candidature)
- faire connaître l'association (notamment en transmettant des tracts à des personnes intéressées)
- aider l'association à se documenter en lui transmettant (sous forme de prêt ou de don, à préciser) des livres, des brochures, articles de presse, photocopies ou originaux de documents...
- écrire des articles pour «Mouvements Religieux» dans l'esprit du travail de l'AEIMR (sans polémique partisane ni propa gande).

POUR ADHERER

- faites connaître votre nom et votre adresse.
- ajoutez la cotisation (30FF) et l'abonnement à «Mouvements Religieux» (50FF) sous forme de chèque ou de virement à notre CCP (Paris, 1 345 16U)
- on peut aussi acheter des publications sans adhérer (pour toute information, joindre une enveloppe timbrée).